

**Complexe sportif des Torcols, 3 chemin des Torcols - Concession administrative de locaux au profit du PSB**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Par contrat du 24 mai 1985, la Ville de Besançon a concédé au COPSB la construction et l'exploitation du Centre Sportif de Saint-Claude, 3 chemin des Torcols.

Ce contrat a été résilié en 1996, époque à laquelle la Ville est redevenue gestionnaire de cet ensemble en régie.

En 1997, puis en 1998, une concession administrative de locaux a été consentie au profit du PSB, occupant principal de cet ensemble ; elle est venue à expiration le 31 août 1999.

Après de longues négociations, il est proposé d'accorder une nouvelle concession administrative au PSB pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1999 au 31 août 2001, moyennant une redevance annuelle de 91 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le contrat à intervenir sur cette base.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission des Sports, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 9 octobre 2000.*